



A. N. R. A. T.  
ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVES DE L'ARMÉE DE TERRE  
*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

**"Volontaires et Unis pour Servir"**

Siège social : 18 rue Vézelay – 75008 PARIS  
Courriel : [president@anrat.fr](mailto:president@anrat.fr) – Site internet : [www.anrat.fr](http://www.anrat.fr)

## COMMUNIQUE

Le colonel (R) Michel BACHETTE-PEYRADE, Président de l'Association nationale des réserves de l'armée de Terre (ANRAT), et le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état-major de l'armée de Terre, ont signé le mercredi 13 avril dernier, la nouvelle convention régissant les relations entre l'armée de Terre et l'Association nationale des réserves de l'armée de Terre.

La cérémonie de signature s'est déroulée en la résidence du chef d'état-major de l'armée de Terre à l'Hôtel national des Invalides, en présence du général Jean-Luc JACQUEMENT, délégué aux réserves de l'armée de Terre, et du général de division Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT, directeur du projet « Réserve 2019 » et chef de l'échelon de préfiguration du pilier « Territoire national » du nouveau modèle « Au contact » de l'armée de Terre. Assistaient également à cette cérémonie les présidents des principales associations nationales de réservistes de l'armée de Terre.

Cette convention reconnaît à l'ANRAT la qualité de partenaire privilégié de l'armée de Terre en reconnaissance de son engagement au service de l'armée de Terre, contribuant directement au renforcement du lien entre la nation et ses forces armées.





A. N. R. A. T.  
ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVES DE L'ARMEE DE TERRE  
*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

**"Volontaires et Unis pour Servir"**

Siège social : 18 rue Vézelay – 75008 PARIS  
Courriel : [president@anrat.fr](mailto:president@anrat.fr) – Site internet : [www.anrat.fr](http://www.anrat.fr)

L'Association nationale des réserves de l'Armée de terre a été fondée en 1999 par le colonel (R) Michel REVAULT d'ALLONNES. Elle est née d'une volonté commune entre l'institution militaire et les associations de réservistes de l'Armée de terre. Son premier Président fut le colonel (R) Philippe LHERMITTE auquel ont succédé les colonels (R) Pierre BAYLE et Emmanuel de BOSSOREILLE puis le lieutenant-colonel (R) Emmanuel NOMMICK.

L'ANRAT a pour missions :

- Etre le seul interlocuteur du chef d'état-major de l'armée de Terre (ou ses délégués),
- Maintenir et développer les liens entre les associations d'armes et de services adhérentes,
- Promouvoir la réserve militaire de l'armée de Terre,
- Contribuer à toutes initiatives d'intérêt commun à toutes les associations adhérentes,

Et plus généralement de contribuer :

- . *Au maintien et au développement de l'esprit de défense et aux valeurs qui s'y rattachent,*
- . *Au recrutement et à la fidélisation des nouveaux réservistes,*
- . *Au reclassement de nos camarades issus de l'armée d'active.*

Sa devise est « *Volontaires et Unis pour Servir* ».

Courriel : [president@anrat.fr](mailto:president@anrat.fr)

Site internet : [www.anrat.fr](http://www.anrat.fr)